Lully*infos*

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE DE LULLY (FR)

Juin 2023 - no 32

Infos officielles

La Commune

La Feuille Verte

Associations/ Divers

LULLY EN CHIFFRES

Pop. au 30.11.2022: 1'212
Pop. au 20.06.2023: 1'224

Répartition par village

Lully : 593 habitants
Seiry : 393 habitants
Bollion : 238 habitants

Arrivées entre le 30.11.2022 et le 20.06.2023: 67 habitants

Personnes décédées: 3
Naissances: 4

Chiffres arrêtés au 20.06.2023

A VOTRE SERVICE

ADMINISTRATION:

Rte de Châtillon 2
1470 Lully

Tel: 026 663 44 88

commune@lully-fr.ch

Heures d'ouverture:
Lundi: 13h30 - 17h00
Mardi: 08h30 - 11h30
Jeudi: 08h30 - 11h30
13h30 - 18h00

Secrétaires:
Christèle Collomb
c.collomb@lully-fr.ch
Sophie Pillonel
s.pillonel@lully-fr.ch
Corina Dufour
c.dufour@lully-fr.ch

Caissière communale:
Heidi Monney
h.monney@lully-fr.ch

Le Bureau communal sera fermé du 31 juillet au 11 août 2023.

Réouverture:
Lundi après-midi 14 août

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

"CE QUI COMPTE, CE NE SONT PAS LES INDIVIDUS MAIS LE COLLECTIF."

C'est par cette citation de circonstance de Nelson Mandala que je débute ma page blanche de la nouvelle édition de notre journal Lully Infos.

Et si on arrêtait de se plaindre?

La fin de la pandémie n'a pas rimé avec lumière et jour de joie comme nous le pensions. Une guerre que l'on pensait inimaginable en Europe a succédé à ces deux années remplies de difficultés couplée de la crise énergétique.

La situation dans le monde se délite un peu partout, le respect des droits humains se détériore, la démocratie, système fragile à préserver avec la plus grande attention, recule dans bien des pays. La recherche du consensus a été remplacée non pas par la raison, mais par le principe d'AVOIR RAISON et de détenir LA vérité.

Les médias, dans leur ensemble, nous abreuvent principalement de problèmes et de tragédies élevés à un niveau mondial, ce qui renforce la sinistrose ambiante.

"Et si on arrêtait de se plaindre!" Oui, si nous arrêtions de nous plaindre de nos (petits) soucis, du trop de bruit, du trop de transit automobile, du trop de construction, du mauvais temps, trop ou pas assez de soleil ou de pluie, etc... Cette petite maxime devrait accompagner nos pensées au quotidien.

Cette faculté qu'a l'humain de voir le verre à moitié vide est toujours surprenante. Pourquoi ne pas se satisfaire de la partie pleine et apprécier les petits bonheurs et la chance que nous avons de vivre dans une région de paix?

L'heure n'est pas à la lamentation. Retroussons nos manches afin de maintenir le bien-vivre ensemble. Malgré quelques difficultés ou incompréhensions, notre situation est assez enviable, le développement de la Commune est harmonieux et proportionné.

Bien sûr, tout n'est pas parfait, tout est perfectible et améliorable et je ne souhaite pas faire de l'angélisme. Cependant, il semble bien utile de prendre conscience de notre chance de vivre dans notre magnifique région de la Broye, dans notre Commune de Lully, un petit éden à l'intérieur du grand paradis qu'est la Suisse.

Restons bien attentifs : la démocratie est précieuse et fragile. Ce système est à préserver avec le plus grand respect.

En attendant de vous revoir, lors d'une manifestation communale ou d'une prochaine occasion, je vous souhaite, chères Concitoyennes et chers Concitoyens, un été agréable, plein de sérénité mais également de beaux moments de partage en famille et entre amis.

Cordialement, votre dévoué Syndic
Gérard Brodard

SOMMAIRE

INFORMATIONS OFFICIELLES

p. 2-3 Mot du syndic, Édito
p. 4 Utilisation des tondeuses à gazon / Vous allez avoir un chien?
p. 5 Petits pense-bêtes pour tous les propriétaires de chiens
P. 6 Défibrilateur / Déchetterie régionale
p. 7 Arnaques téléphoniques

LA COMMUNE

p. 8 Nonagénaires / Personnel communal
p. 9 Jeunesse Bollion-Seiry-Lully / Les 12 Heures du fromage
p. 10-12 Cercle scolaire Lully-Châtillon
p. 13 1er mai / Marché gratuit
p. 14-15 Gens d'ici / Commission Seniors

LA FEUILLE VERTE

p. 16-17 Jardi'Liens: Jardins familiaux de Lully

ASSOCIATIONS / DIVERS

p. 18-19 Soutiens financiers et administratifs communaux et cantonaux
p. 20 PassePartout Broye
p. 21 Fondation Proxy
p. 22 REKA Fondation pour l'aide aux vacances

LA COMMUNE

p. 23 Slow Up Broye
p. 24 Naissances - Agenda communal - Agenda de la Broye

ÉDITO

"Être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et toute la journée pour le faire" (Robert Orben)

Je vous souhaite un heureux été! Puissiez-vous profiter intensément de chaque instant.

Jacqueline Tesse, rédactrice

IMPRESSUM

Editeur: Commune de Lully
Rédaction et mise en page: Jacqueline Tesse
Impression: media f
Tirage: 500 exemplaires
2 parutions par année

RAPPEL

Utilisation de tondeuses à gazon et autres machines bruyantes

Les beaux jours sont de retour et avec eux recommence l'utilisation de tondeuses, débroussailleuses, etc.
En l'absence d'un règlement de police, le Conseil communal requiert du bon sens de la part de chaque habitant ainsi qu'une attitude correcte et respectueuse envers le voisinage lors de l'emploi de ces engins.
Dès lors, il informe que l'utilisation de ces machines n'est pas tolérable les dimanches et jours fériés.
En outre, le Conseil communal vous propose d'en limiter l'utilisation aux jours et horaires suivants:
du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h00
et le samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
Le Conseil communal compte sur la compréhension de chacun et du respect des règles de la bienséance.

VOUS ALLEZ AVOIR UN CHIEN?

Que devez-vous faire sur le plan administratif?

En Suisse, tous les chiens doivent être inscrits dans la base de données nationale AMICUS. Cette banque de données sert également de registre fiscal en vue de la perception des impôts cantonal et communal sur les chiens.

Vous n'avez jamais eu de chien:

- Vous devez vous faire enregistrer en tant que détenteur de chien auprès du bureau communal où vos données seront saisies dans AMICUS.
  Un ID personnel (numéro d'identification) et un mot de passe vous seront envoyés par e-mail ou par la poste.
- Une fois que vous avez reçu votre ID personnel, rendez-vous chez le vétérinaire avec votre chien, afin qu'il puisse l'enregistrer dans votre profil AMICUS. Chaque chien devant être identifié au moyen d'une puce électronique, si cela n'est pas encore fait, le vétérinaire en implantera une directement.

Plus d'infos sur:
https://www.amicus.ch/

Vous avez déjà eu un chien et êtes déjà enregistré dans AMICUS (anciennement ANIS):

- Rendez-vous chez le vétérinaire avec votre chien. Il l'enregistrera dans votre profil AMICUS. Chaque chien devant être identifié au moyen d'une puce électronique, si cela n'est pas encore fait, le vétérinaire en implantera une directement.

Si vous allez chercher votre chien à l'étranger:

- N'oubliez pas de le dédouaner à la frontière! Si quelqu'un d'autre vous l'amène de l'étranger, vérifiez que ce soit fait.
- Pour pouvoir passer la frontière, le chien doit pouvoir être identifié par une puce électronique.
- Si vous n'êtes pas enregistré dans AMICUS, rendez-vous au bureau communal.
- Sinon, rendez-vous directement chez le vétérinaire avec votre chien, afin qu'il l'enregistre dans votre profil AMICUS.

PETITS PENSE-BÊTES

Pour tous les propriétaires de chiens

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens.

Du 1er avril au 15 juillet, chaque année, les chiens doivent être tenus en laisse dans les forêts, en lisière de forêt et sur les prairies attenantes situées en zone agricole.

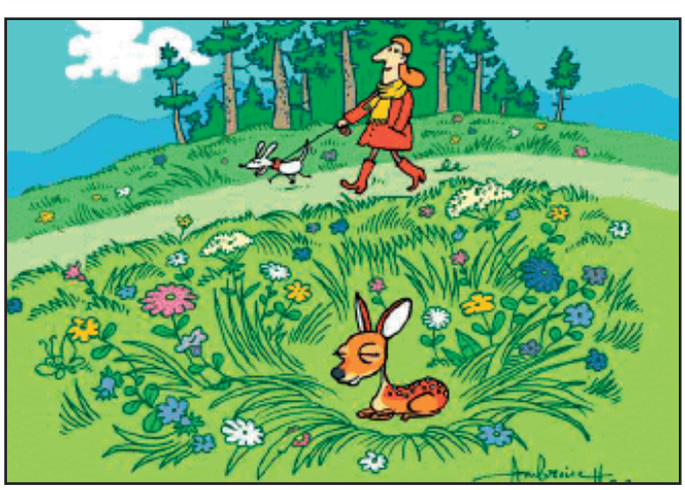

Toute l'année, les chiens doivent être tenus en laisse dans tous les lieux publics, mais aussi ...

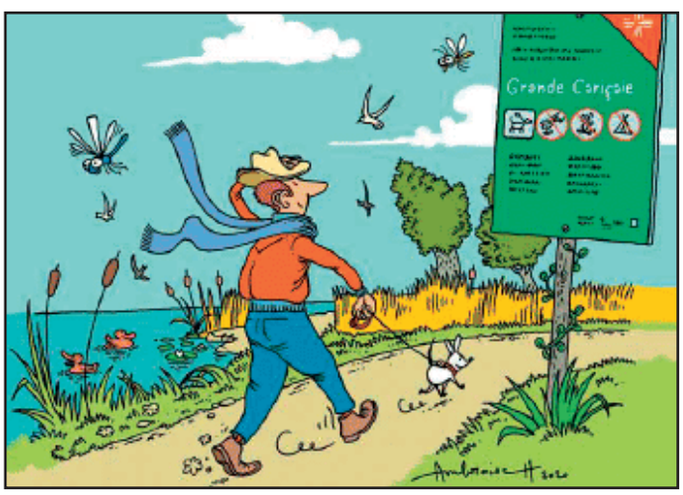

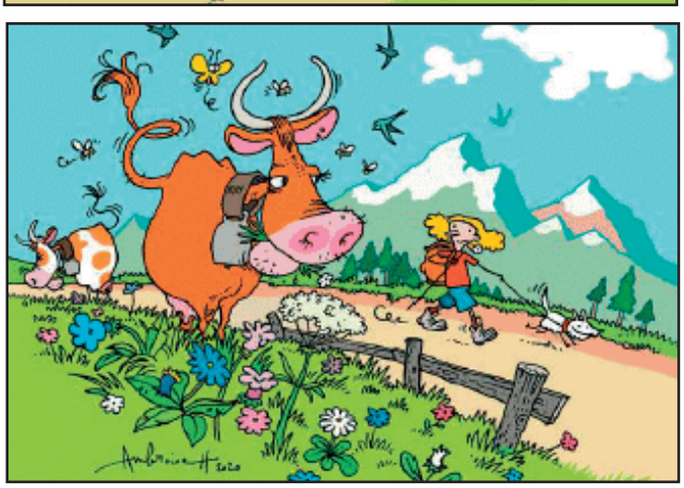

partout où cela est exigé et dans les pâturages, par exemple ...

Selon l'Art. 12 de la LACP, "Contraventions contre la tranquillité publique", est punie d'amende la personne qui:

a) en causant du désordre ou du tapage, trouble la tranquillité publique;

b) ne prend pas les mesures propres à éviter que les cris d'animaux dont elle a la garde n'importunent les habitants

Assurances

Tout détenteur de chien doit être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile qui couvre les préjudices que son chien pourrait causer à un tiers.

DÉFIBRILLATEUR

La Commune s'équipe pour votre sécurité

La Commune a récemment fait installer un défibrillateur à côté de l'entrée principale de la Colombière à Lully.

- Qu'est-ce qu'un défibrillateur?
- Comment fonctionne un défibrillateur?
- Comment pratiquer les gestes de premiers secours?
- Comment utiliser un défibrillateur?

Vous apprendrez tout ce qu'il y a besoin de savoir sur les défibrillateurs et sur les premiers secours lors d'une séance qui sera organisée cet automne.

DÉCHETTERIE RÉGIONALE

Petit job pour retraités actifs

Nous recherchons des personnes retraitées, avec le permis de remorque (BE), pour notre déchetterie mobile.

Description du poste :
- Conduite d'une camionnette ou fourgonnette avec remorque vers le lieu concerné (env. 10-15 km).
- Contrôle et réception des marchandises livrées par les citoyens (durée 1.5 à 2 heures)
- Retour sur notre site de Sévaz

Ce travail a lieu le samedi matin et dure environ 2.5 à 3h.

Possibilité de planifier quelques samedis par année.

Rémunération forfaitaire par jour effectué.

Les personnes intéressées peuvent envoyer leur postulation à dispo@recuperation.ch ou à l'adresse ci-dessous:

Récupération RG SA
La Guérite 31
CH - 1541 Sévaz
Tél. +41 26 663 95 95

www.recuperation.ch

Allô… c'est l'escroc !

Comment se protéger de l'arnaque par téléphone

Votre police et la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) – un service spécialisé intercantonal de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)

ARNAQUES

Ne vous laissez pas faire!

Ce que vous devez savoir :

→ **Les numéros de téléphone peuvent être truqués ! On ne peut donc jamais être certain qu'un numéro avec un indicatif suisse soit bel et bien émis depuis la Suisse ou que le numéro qui s'affiche sur l'écran du téléphone dévoile la véritable identité de la personne qui appelle. Une chose est sûre en revanche : jamais la police ne vous contactera via le 117, son numéro d'urgence !**

L'arnaque par téléphone n'a pas de limites

Les cas d'arnaque par téléphone se multiplient et leurs auteurs ont de plus en plus d'aplomb. Ils se font passer pour un proche, voire pour un policier, et tentent d'obtenir la confiance de la victime – et donc son argent – en lui racontant une histoire compliquée et dramatique.

Le terme « coup du neveu » est désormais bien connu, mais l'escroc ne se fera pas nécessairement passer pour un « neveu » : il peut prétendre avoir un autre lien de parenté ou être simplement une connaissance.

La grande illusion : « Moi, ça ne m'arrivera jamais ! »

Le sens de la solidarité, le goût de l'entraide et la foi en la bonté humaine sont certes de belles qualités, mais qui prédisposent aussi, hélas, à tomber dans les filets des escrocs. En effet, il n'y a pas que les personnes naïves, irréalistes ou démentes qui se font piéger, mais aussi des personnes qui ont la tête sur les épaules. En un rien de temps, l'escroc arrive à exercer une pression psychologique telle qu'on a le sentiment de devoir prêter assistance. **Ne sous-estimez jamais le pouvoir de la manipulation !**

La police lance aussi un appel aux jeunes générations : avertissez tous les séniors de votre entourage de l'existence de ce type d'escroquerie et expliquez-leur que s'ils reçoivent un appel de ce genre, ils doivent immédiatement raccrocher et contacter la police (numéro 117) !

Gare aux faux policiers et aux numéros de téléphone qui ont l'air vrais

Si vous recevez un appel d'un policier qui vous demande de prélever d'importantes sommes d'argent de votre compte, de les remettre à une tierce personne ou de les déposer à un certain endroit, la plus grande méfiance est de mise ! Car en se renseignant sur vos avoirs bancaires, l'escroc veut déterminer si le jeu en vaut la chandelle. Coupez court en raccrochant immédiatement et composez le 117 pour signaler l'incident à la police.

Pour plus d'informations : **www.skppsc.ch**

Protégez-vous de l'arnaque par téléphone !

→ **Méfiez-vous si la personne qui vous appelle vous demande de deviner son identité. Posez-lui des questions auxquelles un inconnu ne peut pas répondre, telles que « Quelle est ma date de naissance ? » ou « Comment s'appelle ma sœur ? ».**

→ **Si la personne qui vous appelle vous met sous pression, raccrochez. Ce n'est pas impoli, c'est une mesure de protection.**

→ **N'entrez jamais en matière si on vous réclame de l'argent par téléphone.**

→ **Ne fournissez ni données personnelles, ni coordonnées bancaires, ni mots de passe à de prétendues autorités qui vous appellent sans sollicitation.**

→ **Parlez-en à votre entourage.**

→ **Au guichet de la banque, prenez au sérieux les avertissements des employés et laissez-les vous aider.**

→ **Ne remettez jamais d'argent ou d'objets de valeurs à un inconnu !**

→ **Attention aux faux policiers : demandez au numéro d'urgence 117 si le policier qui vous a contacté existe vraiment.**

Si vous soupçonnez une escroquerie

→ **Signalez immédiatement toute situation suspecte à la police au 117 !**

ANS
Ça se fête !

C'est au restaurant du Jura à Chevroux que Mmes Rachel Lambert de Bollion et Cécile Pillonel de Seiry ont été invitées par la Commune le 2 avril pour fêter leurs 90 printemps.
Gérard Brodard et Marie-Josée Vernier représentaient le Conseil communal.

Mme Rachel Lambert, née le 11 mars 1933 , était accompagnée de sa nièce et de son époux.

Mme Cécile Pillonel, née le 5 juin 1933, était accompagnée de son fils.

Toutes deux habitent chez elles et sont en pleine forme.
Elles ont eu beaucoup de plaisir à feuilleter le livre "Les années mémoires 1933" qui leur a été offert à cette occasion et à échanger leurs souvenirs avec l'assemblée. Nous leur souhaitons le meilleur pour la nouvelle décennie!

PERSONNEL COMMUNAL
Des citoyens investis

Le lundi soir 16 janvier, le Conseil communal a reçu 6 citoyens pour les remercier de leur engagement et de leur disponibilité:

- Jérémy et Stéphane Bonfils qui ont déneigé les routes du village de Seiry, de 2021 à 2022 pour Jérémy et pendant pas moins de 34 ans, de 1988 à 2022, pour Stéphane.
  Depuis leur départ, c'est le Domaine du Bugnonet qui assure le déneigement du village de Seiry.
- Jo et Monique Cunha qui assurent la conciergerie des bâtiments de Lully depuis 30 ans.
- Yolande Verdon qui livre le courrier dans tous les ménages de Seiry depuis 40 ans.

La Commune a de la chance de pouvoir compter sur des citoyens si fidèles!

Jeunesse Bollion-Seiry-Lully

TOUJOURS SUR LE RÉCHAUD

Cette année, pour son traditionnel souper à thème, la Jeunesse Bollion-Seiry-Lully a organisé une Fondue chinoise.
Pour la première fois, vu le succès grandissant que connaissent ces soirées, le souper s'est déroulé dans la grande salle de la Colombière.

Le 22 avril, ce sont pas moins de 150 personnes qui ont participé à ce souper. La soirée s'est déroulée dans une ambiance détendue et festive, dans la salle de gym comme à la buvette transformée en bar pour l'occasion.

12 HEURES DU FROMAGE

Après 2 ans d'absence, les 12 Heures du fromage ont à nouveau pu avoir lieu cette année.

Le samedi 28 janvier 2023, les membres de l'Amicale du Beinoz étaient fin prêts pour accueillir leurs fidèles clients, amateurs de fondue et raclette. Et ils sont venus nombreux pour manger, mais également pour profiter de la chaleureuse ambiance du bar. Le don remis à chaque édition par l'Amicale du Beinoz à une association a, cette année, été versé à LudiMania'k. CHF 1'000.- qui ont permis à des enfants de familles dans la précarité de participer à cette magnifique manifestation.

Cercle scolaire Lully-Châtillon

ÇA BOUGE!

CAMP DE SKI

Beau temps, belle neige

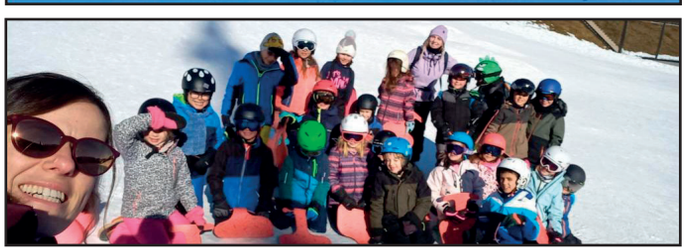

Du 6 au 10 février, les 92 élèves de 3 à 6H ont passé un magnifique camp de ski à Leysin.

Et Ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer! La neige et le soleil étaient au rendez-vous et facilitaient la pratique du ski.

Mais le programme ne s'est pas limité au ski. Ils ont également pu s'éclater dans d'autres activités: raquettes, tobogganing, pétanque sur glace, patinage. Et les soirées étaient aussi bien remplies, avec un film dans une vraie salle de cinéma notamment.

Un grand bravo aux enseignants et aux accompagnants qui rendent tout cela possible!

PLANTATION D'ARBRES

L'arborisation continue ... avec l'aide des enfants

Le 27 février, les élèves des classes de 3H ont planté des arbres à Châtillon.

Les 25 élèves de 3H ont planté 15 arbres avec l'aide du personnel du Domaine du Bugnonet, après avoir reçu quelques explications sur le rôle de l'arbre, les différentes essences et leurs particularités, la protection contre les ravageurs (gibier et rongeurs) et le travail de plantation.

Ils ont également procédé à la pose de nichoirs pour petits oiseaux et d'un perchoir à rapaces.

Le verger va être complété l'année prochaine. Les classes de Châtillon seront à nouveau conviées. Elles ont également été invitées à se rendre au verger durant la belle saison afin de suivre l'évolution des plants.

Un grand bravo aux élèves qui ont été très motivés et bien braves face à la bise carabinée et aux températures glaciales.

CREDIT SUISSE CUP

Des élèves de 6, 7 et 8H du cercle scolaire ont participé à la Credit Suisse Cup 2023.

Le vendredi 12 mai, les équipes filles de 6 et 7H ont participé à la finale cantonale qui a eu lieu à Gampelen.

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE

La Fourmilière ouvre ses portes

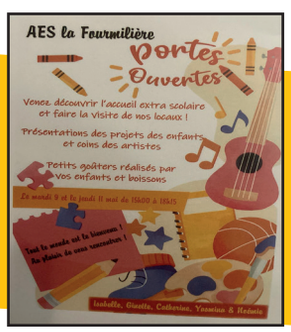

Les mardi 9 et jeudi 11 mai, l'AES a ouvert ses portes. L'occasion pour les parents et les grands-parents de visiter les locaux, de participer à des activités créatrices avec leurs enfants et petits-enfants et d'échanger avec les éducatrices. Tout cela en dégustant de succulents goûters.

L'AES accueille 47 enfants de 4 à 12 ans, en marge des horaires scolaires, en proposant également le repas de midi (fourni par un partenaire externe) et le goûter.

L'équipe pédagogique, composée d'Isabelle Wyssbrod, Noémie Pillonel/responsable, Catherine Pillonel, Ginette Van der Vecken et Yasmina Glauser (absente sur la photo), s'occupe des enfants dans un cadre convivial et chaleureux, permettant ainsi aux parents de concilier sereinement vie familiale et vie professionnelle.

CAMP VERT

Beau temps, verts pâturages

Du lundi 5 au mardi 6 juin, les 50 élèves de 1 et 2H ont également eu leur "camp".
Si les petits sont rentrés le jour même, les 2H ont passé la nuit sur place.

Un programme chargé attendait tout ce petit monde.

5 juin:
Visite du Château et du village de Gruyère. Petite pause récré sous le château. Descente à pied de Gruyère à la fromagerie de Pringy et visite de cette dernière. Pique-nique et jeux sur place.

Retour à la maison pour les 24 élèves de 1H.

Pour les 26 élèves de 2H, la journée n'était pas terminée. Déplacement en bus à Moléson. Montée en téléphérique jusqu' à Plan-Francey. Souper au chalet hôtel-restaurant et nuit sur place.

6 juin:
Montée en funiculaire jusqu'au sommet du Moléson pour profiter du panorama. Descente en téléphérique jusqu'à Plan Francey et pique-nique. Descente à pied jusqu'à Moléson village où les attendaient des châteaux gonflables ...

Tout s'est bien déroulé, même pour ceux qui appréhendaient de marcher et de dormir loin de la maison. Le soleil était au rendez-vous. Petits et grands en ont pris plein les yeux. Que de beaux souvenirs!

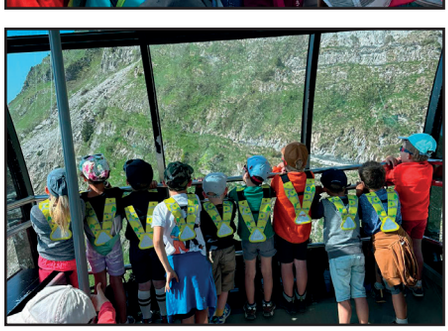

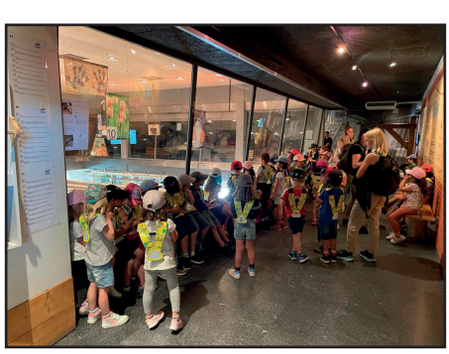

Les élèves de 7 et 8H, quant à eux, participeront à un camp polysportif à Tenero du 25 au 30 juin.

1er MAI CHANTÉ
Ding dong!

Dans le Canton de Fribourg, le 1er mai, ce n'est pas seulement l'occasion de participer à des défilés syndicalistes.
Le 1er mai, c'est la fête des enfants qui célèbrent le printemps en chantant de maison à maison.

Il faut remonter au 19ème siècle pour trouver des témoignages de cette tradition. A cette époque, les enfants vont quêter en chantant pour quelques sous, quelques œufs avec parfois de la farine et du beurre pour confectionner des beignets ou des croûtes dorées.

Les enfants chantent toujours de maison en maison le 1er mai, mais la tradition a évolué au fil des ans.

Autrefois, les enfants recevaient un bricelet, un morceau de pain, des noix ou un petit sou. Aujourd'hui, Sugus, Carambars et branches de chocolat sont plutôt à l'honneur. Les piècettes aussi ont changé: de 5 à 10 centimes jusque dans les années 1950, on est passé à 20 ou 50 centimes dans les années 1970.
Aujourd'hui, la récompense varie entre 50 centimes et un franc.

Un grand bravo aux enfants qui ont illuminé la journée de tous ceux qui ont ouvert leur porte et à ces derniers pour avoir si bien accueilli les petits chanteurs.

Pour en savoir plus sur la fête du 1er mai: https://res.friportail.ch/chantonsmai/fr/historique-du-1er-mai

MARCHÉ GRATUIT
Un succès grandissant!

21 personnes ont amené de nombreux articles à donner. Vaisselle, ustensiles de cuisine, vêtements, livres, peluches, lampes, ... Tout en très bon état.

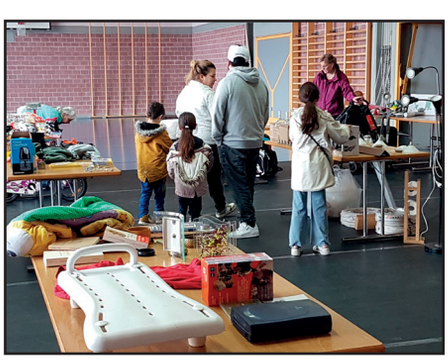

S'il est difficile de chiffrer le nombre de personnes qui sont venues "jeter un oeil" le dimanche 19 mars, ce qui est certain, c'est que beaucoup sont reparties avec quelque chose sous le bras.
La Commission du développement durable se réjouit du succès grandissant que connaît ce marché, devenu traditionnel.

GENS D'ICI

ANNIE-LAURE WISARD

Une artiste de Bollion dans la presse internationale

Dans son édition printemps/été 2023, le magazine français "Loft & Décoration" consacre un article sur Annie-Laure Wisard dans le cadre de son dossier habituel dédié aux Artistes du monde.

Voici un extrait de l'article qui lui a été consacré:

"Diplômée des Beaux-arts de Genève, c'est depuis toujours qu'Annie-Laure Wisard se passionne pour la création, sous toutes ses formes. L'art, pour elle, c'est avant tout un moyen d'expression, c'est LE moyen d'expression.
Après une formation "ArtCru", elle anime d'ailleurs des ateliers d'art à visée thérapeutique pour des personnes en difficultés d'expression verbale...

En 2003, elle s'installe à la campagne pour créer un lieu idéal avec un atelier dans le but d'offrir ce qu'elle aime: l'art comme outil thérapeutique. Pour cette passionnée, c'est important de chercher ce que l'art peut nous apprendre sur nous-même...".

Si vous souhaitez admirer ses oeuvres, vous pouvez contacter Mme Wisard au 026 665 26 28.

Annie-Laure Wisard a réalisé la tortue qui se trouve devant l'école Arc-en-Ciel.

Le poisson, élément central de la butte de jeux située derrière le bâtiment communal, a été imaginé, puis réalisé par Annie-Laure Wisard, avec l'aide de M. Bekim Morinaj de BKM.
Des élèves ont également eu la possibilité de participer à la création.

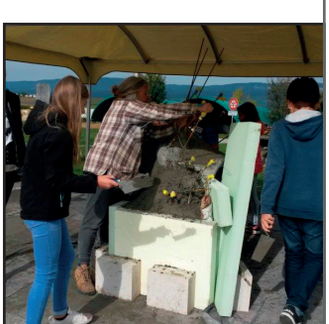

CAMILLE DUC

Un passionné d'histoire locale et familiale

Camille Duc a toujours aimé écrire, raconter des histoires, raconter le passé aux plus jeunes et le rappeler à ses contemporains.

Après ses deux premiers livres, "Lully-Seiry: 2 paroisses, 4 villages" paru en 2009 et "Joseph-François Brodard: Nouvelle Paroisse de Lully" paru en 2010, Camille Duc revient avec un nouvel ouvrage: "Chronique du passé". Une foule de souvenirs, de magnifiques photos d'époque, une plongée dans la vie d'avant ...

Camille Duc est né le 29 mars 1941. Il a toujours vécu à Lully, à part quelques années passées à Zoug et à Fribourg.

Il s'est marié en 1965 avec Sylvia. 4 enfants sont nés de leur union.

Entré au Conseil communal en 1970, Camille Duc y a siégé jusqu'en 1991.
Il a exercé la fonction de Syndic de 1982 à 1991.

De 2009 à 2018, Camille Duc a été le rédacteur du Lully Infos.

Vous pouvez vous procurer le livre de Camille Duc d'un montant de CHF 20.- auprès de lui-même ou au bureau communal

Parce qu'il aime l'histoire et que les grands projets ne lui font pas peur, Camille Duc a fait l'arbre généalogique de sa famille. 20 ans de recherches, aux archives de la Paroisse d'Estavayer et aux archives cantonales à Fribourg notamment.
Camille Duc est remonté jusqu'en 1660.
Le document final contient 325 pages, recense 1'805 personnes sur 12 générations et 250 lieux.

SENIORS+

De beaux projets

Après la matinée participative du 29 septembre 2022, la Commission Seniors s'est rapidement mise au travail.

La Commission a commencé par envoyer un questionnaire à 118 seniors.
20% de ces derniers y ont répondu et exprimé les besoins suivants:

70%	Espace de convivialité, Coin café
60%	Groupe de marche, promenades à thèmes ou non
20%	Mobilité en général

Les membres de la Commission vont prochainement contacter les personnes qui ont souhaité l'être.

Les membres qui composent la Commission Seniors sont De Girolamo Michele, Fogoz Jeannette, Fogoz Didier, Gauthier Agnès, Strub Margrit, Strub Peter, Wisard Denys ainsi que Marie-Jo Vernier, Conseillère communale.

Les projets de la Commission:

- À court terme, installation d'un "banc papotage" dans chaque village près des espaces enfants.
- Un "Coin café" est a l'étude, ainsi que d'autres actions.
- Des sujets, tels que "conférences thématiques", n'étant pas urgents, sont en suspens.

LA FEUILLE VERTE

Jardi'Liens

Jardins familiaux durables de Lully

Vous avez certainement déjà entendu parler du projet de la Commission durable: créer des jardins familiaux où chaque habitant de la Commune qui le souhaite pourra cultiver ses propres légumes, fruits, ou autres herbes aromatiques sur un espace plus ou moins grand, selon ses besoins ou ses envies. Condition: cultiver de manière durable, sans avoir recours aux pesticides. Pour le reste, chacun fera ce qu'il veut.
Et pour rendre la chose plus belle encore, un espace commun permettra aux jardiniers de se rencontrer pour échanger et créer des liens.

Objectif du projet:

Offrir aux habitants de la Commune de Lully la possibilité de cultiver des légumes de manière durable tout en cultivant des liens.

Le 25 mai, la Commission durable a organisé une séance d'information pour présenter son projet aux personnes intéressées par la démarche. Voici un résumé de ce qui a été discuté lors de cette séance:

Bénéficiaires

Habitants de la Commune, élèves du cercle scolaire, enfants de l'AES (Accueil Extra Scolaire).

Charte du Jardi'Liens

Une charte définit les valeurs fondamentales auxquelles il ne peut être dérogé. Elle rassemble les objectifs, les stratégies, les processus communs et une vision commune.
La charte des Jardi'Liens a été établie par les membres de la Commission durable.

Tous les jardiniers signeront la Charte du Jardi'Liens, dont les deux racines principales sont :

1. **LE JARDIN EST UN ESPACE CULTIVÉ DANS LE RESPECT DU VIVANT.**
2. **IL EST BASÉ SUR UN ESPRIT SOLIDAIRE, COLLABORATIF, CONVIVIAL ET FORMATIF.**

Création d'une association

Dans le but de pérenniser les jardins familiaux. Le fait de créer une association (dont tous les jardiniers devront être membres) et permettra de faire la demande au canton de défiscalisation des dons versés à l'association.

Règlement du jardin

Un règlement sera établi avec les jardiniers.
Il stipulera les règles de fonctionnement, les conditions d'adhésion, ...

Adhésion à la Fédération Suisse des Jardins Familiaux

La Fédération Suisse des Jardins Familiaux offre un soutien dans le cadre de la création et la gestion des jardins familiaux.

Besoins

- **Financement**

  De la part des jardiniers

  Cotisation annuelle à l'association

  Location de l'espace privatif de culture en fonction des m2

  L'objectif est que la charge financière annuelle des jardiniers soit légère

  De la part de la Commune

  Pour 2023, la Commune a d'ores et déjà accordé une subvention de CHF 1'000.-

  La parcelle d'environ 3'000m2 est mise à disposition gratuitement par la Commune

  La Commune met l'eau potable (pour se désaltérer) à disposition gratuitement

  Autres soutiens

  Soutiens et dons financiers divers, subventions
- **Eau**

  L'eau pour l'arrosage sera récoltée grâce à des récupérateurs d'eau
- **Jardiniers membres, bénévoles (hors membres) et huile de coude,** pour préparer le terrain (désherbage, aménagement des carreaux, construction d'un cabanon, construction de toilettes sèches, ...)
- **Matériel**

  Pour des raisons économiques et environnementales, le maximum du matériel nécessaire sera issu de la récupération.

Prochaines étapes

- Adhésion des jardiniers / Signature de la charte
- Établissement du règlement du jardin
- Design du jardin
- Création de l'association
- Établissement d'une convention entre la Commune et l'association
- Début du chantier, fin été / automne 2023

Formation

Des formations diverses pourraient être proposées aux jardiniers membres et également à des personnes extérieures: Bio Terra, actions didactiques liées à l'eau, cultiver de manière durable, ...

Emplacement de la parcelle à Lully

Organisation

Les membres de la Commission durable ont formé des groupes de travail internes: **Finances, Design, Organisation, Gestion de l'eau, Sanitaire, Charte, Règles, Construction, Communication** dans lesquels ils s'investissent énormément. Mais il y a encore beaucoup de travail ...

Ils seraient heureux d'accueillir des jardiniers membres et des bénévoles extérieurs pour compléter les groupes, pas en tant que membres de la Commission, mais comme "réalisateurs" des jardins familiaux de Lully , que ce soit dans un domaine ou dans un autre. Toute contribution sera la bienvenue et surtout utile.

Si vous êtes intéressé(e)

- **à rejoindre les Jardi'Liens comme jardinier/ère**
- **à participer à la réalisation du projet en amont en rejoignant un des groupes de travail de la Commission**
- **à participer à la réalisation du projet en amont en travaillant comme bénévole**

077 422 09 61
ou
jacqueline.tesse@bluewin.ch

Rejoignez la quinzaine de personnes d'ores et déjà intéressées par le projet!

SOUTIENS FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS COMMUNAUX ET CANTONAUX

Prime d'encouragement à la formation

Pour encourager la jeunesse à faire un apprentissage ou des études, la Commune attribue une prime annuelle d'encouragement à la formation à tous les étudiants et apprentis domiciliés dans la Commune de Lully.

Cadeau de fin de formation

Chaque apprenti ou étudiant qui termine une formation peut transmettre à l'administration communale la copie de son diplôme ou certificat et c'est avec plaisir que le montant de CHF 100.- lui sera remis avec félicitations.

Délai pour la demande: 1 an après la date du diplôme.

Téléchargement du formulaire de demande:
https://www.lully-fr.ch/fileadmin/user_upload/public/PDF/demande_prime_encouragement.pdf

Participation aux frais de traitements dentaires scolaires

Un subventionnement des traitements dentaires des enfants en scolarité obligatoire peut être obtenu selon un barême basé sur les revenus imposables.

Toute information auprès de l'administration communale.

Participation aux frais de l'élimination des couches culottes

Pour l'élimination des couches culottes, le Conseil communal octroie un montant forfaitaire de Fr. 80.-par année et par enfant jusqu'à 3 ans. Pour les personnes utilisant des protections, une ordonnance médicale peut être demandée, selon les cas. Le versement de cette somme est accordé rétroactivement jusqu'au 31 janvier de l'année suivante. Veuillez passer au bureau communal avec votre carte déchetterie pour en profiter.

Non-recours aux aides financières

De nombreuses personnes, en particulier les seniors, qui pourraient avoir droit aux prestations complémentaires (PC) ou aux subsides de caisse maladie ne les demandent pas, soit par manque d'information, soit par renoncement volontaire.
L'administration communale est à votre disposition pour vous aider, n'hésitez pas à la solliciter.

Démarches administratives et soutiens financiers

Le canton de Fribourg a mis sur pied une structure ayant pour mission de transmettre des informations générales gratuites et sans rendez-vous ainsi qu'une écoute anonyme et confidentielle.

Une équipe expérimentée offre à la population une aide personnalisée en fonction des besoins de la personne.

" Fribourg pour Tous ", rue du Criblet 13, 1700 Fribourg

Horaires de réception : chaque jour de 12:00 à 18:00, sauf mercredi de 9:00 à 13:00
Permanence téléphonique : chaque jour sauf mercredi de 14:00 à 18:00 tél. 0848 246 246

fribourgpourtous@fr.ch
www.fr.ch/dsas/fpt

PASSEPARTOUT-BROYE

Le PassePartout est une Fondation fribourgeoise créée pour faciliter le transport des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, ne pouvant pas se déplacer en transports publics.

PassePartout Broye dispose de deux véhicules (plus un pour les courses plus longues et extérieures à la Broye) spécialement aménagés qui circulent grâce à du personnel bénévole et motivé.

Nous assurons les transports des personnes en situation invalidante momentanée ou durable, 365 jours par an de 7h00 à 19h00 pour:

- visites médicales
- dentiste
- traitements de longue durée
- sortie d'hospitalisation
- trajets vers activités en foyer ou accueil de jour
- vie quotidienne (coiffeur, courses, etc.)
- visite de famille ou amis ...

Réservations:

Uniquement par téléphone au 026 663 90 10

Du lundi au vendredi de 8h à 11h30

Tarifs:

CHF 2.00 de prise en charge et CHF 0.60/km occupé.

Minimum CHF 5.00 la course.

Plus d'informations sur:
http://www.passepartout-broye.ch

fondation PROXY
pour les proches aidants

Une aide précieuse pour les proches aidants

Un proche aidant est une personne qui consacre régulièrement de son temps (une fois par semaine ou plus) pour aider un proche de tout âge atteint dans sa santé ou son autonomie. Le proche aidant peut s'occuper de son conjoint, d'un de ses parents, d'un enfant, d'un frère ou d'une sœur ou encore d'un ami ou d'un voisin.

Grâce à son soutien, la personne accompagnée peut préserver un contact social avec son entourage et rester à domicile plus longtemps.

NOS PRESTATIONS
Relève auprès des seniors *(personnes aidées)*

PRÉSENCE
Pour des activités ludiques et créatives ou des moments de convivialité.

ACCOMPAGNEMENT
Véhiculé si nécessaire, lors de rendez-vous médicaux, démarches administratives, sorties culturelles et de loisirs, ...

AIDE
Pour la préparation et la prise de repas, les courses, ...

SORTIES
Pour stimuler la mobilité, aide à la marche.

VEILLES
De nuit ou de fin de vie.

Contacter Pro-Xy Broye (VD et FR):

079 108 32 04
broye@pro-xy.ch
Plus d'infos sur: https://www.pro-xy.ch/

Vous aimeriez prendre du temps pour vous, pour vous ressourcer et recharger vos batteries?

NOTRE MISSION
Soutenir les proches aidants grâce à de la relève et promouvoir leur rôle dans la société.

	TARIFS DE JOUR		TARIFS DE NUIT
	07H - 20H		20H - 07H
	du lundi au samedi	dimanche et jours fériés	du lundi au dimanche
Canton de Vaud	Frs 22.–/h	Frs 22.–/h	Frs 38.–/h
Broye fribourgeoise & Chablais valaisan	Frs 25.–/h	Frs 40.–/h	Frs 40.–/h

Frais pour accompagnements véhiculés en sus.
Sur demande, renseignements sur les aides financières existantes.

CONDITIONS D'ACCÈS À NOS SERVICES DE RELÈVE
- Être en âge AVS
- Bénéficier de l'aide d'un proche
- Habiter chez soi
- Ne pas souffrir de troubles de la mémoire

CONSEIL
Nous vous orientons dans la recherche de solutions.

reka FONDATION POUR L'AIDE AUX VACANCES

Quand l'argent manque pour partir en vacances

Ce qu'offre la Fondation Reka pour l'aide aux vacances

Des vacances pas chères pour les familles avec des budgets serrés : nous considérons qu'il est de notre responsabilité sociale d'offrir une parenthèse aux personnes qui ne peuvent s'en offrir aux prix du marché. Personne n'a envie de se retrouver dans une situation précaire. Mais presque tout le monde peut un jour ou l'autre tomber malade, être frappé par un coup du sort ou perdre son partenaire. Et se retrouver dans des difficultés financières.

Aide aux vacances pour les familles

Une semaine de vacances en famille

Les familles et les familles monoparentales en situation de précarité – beaucoup vivent en dessous du seuil de pauvreté – ne peuvent pas se permettre de partir en vacances avec leurs enfants. C'est ici que nous intervenons. Pour une contribution de solidarité de 200 francs, les familles bénéficient d'un séjour d'une semaine dans un appartement de vacances Reka ou dans une auberge de jeunesse suisse. Tout y est mis en place pour que les petits et les grands puissent se sentir comme chez eux, se dépenser et se détendre.

Parenthèse pour familles monoparentales

Les mères et pères élevant seuls leurs enfants ne doivent pas seulement gérer un quotidien terriblement exigeant, ils sont aussi très exposés à un risque élevé de paupérisation. Pour les familles monoparentales, les vacances n'entrent souvent pas en ligne de compte faute de moyens financiers. Grâce à l'Aide aux vacances, elles peuvent partir en vacances pour 200 francs. Par ailleurs, nous proposons des offres spéciales pendant les vacances d'été et d'automne, à savoir des semaines «Maman plus!» et «Pères-enfants».

Toutes les infos sur: https://www.reka-aide-vacances.ch/notre-offre

SLOW UP BROYE

La fête à Lully aussi !

Le coup d'envoi avec partie officielle sera lancé à 10:00 depuis Estavayer, sur la place de fête de la Prillaz.
Le parcours de 30 km passera par Lully ... où on fera aussi la fête ...

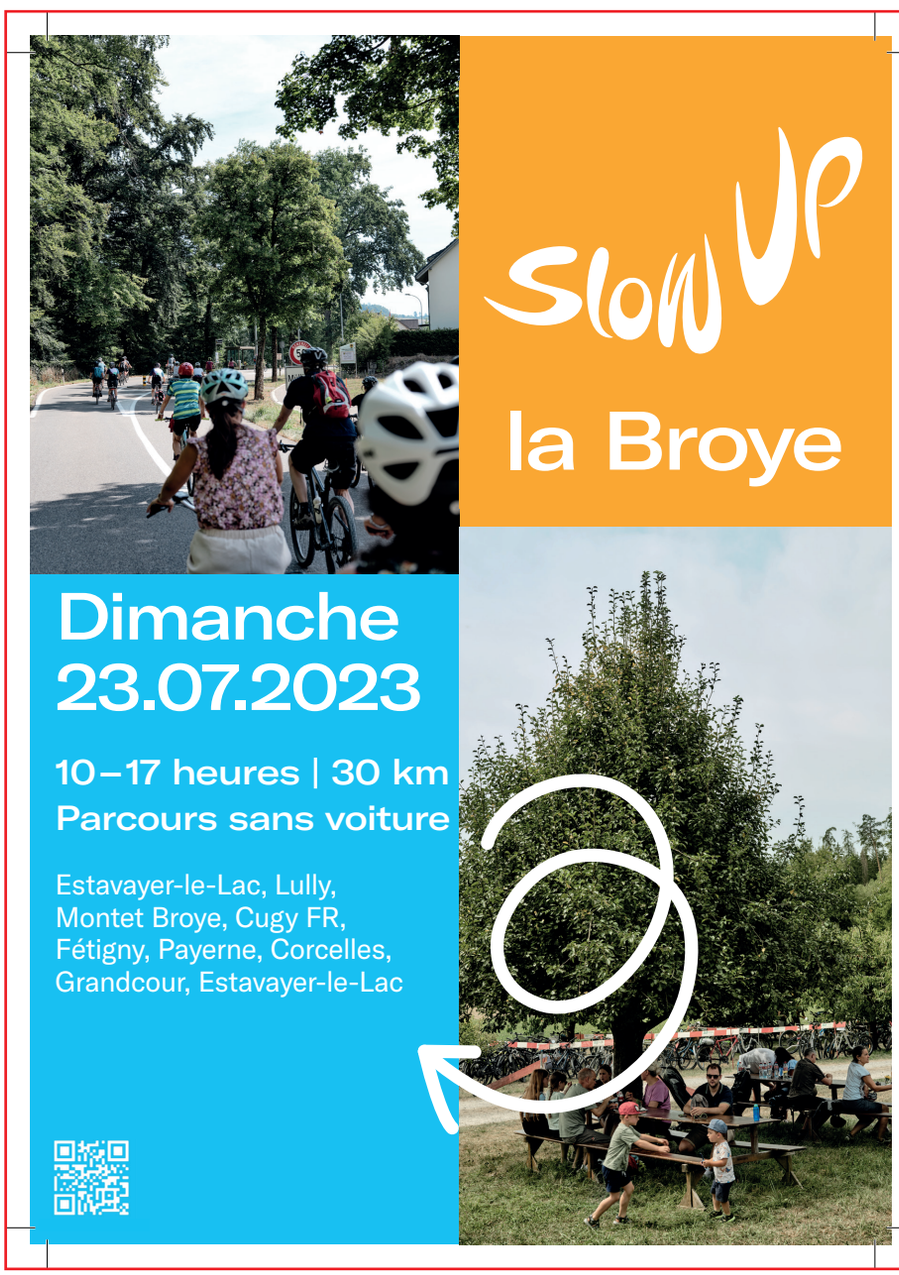

La zone de fête de Lully se tiendra au manège équestre.

Au programme:

Course de porcelets
Balades en poneys
Château gonflable
Massages
Cadeaux à gagner

Les stands:

- ◊ Accès Santé
- ◊ Amicale pompiers Seiry-Bollion
- ◊ Au coeur de MON âme
- ◊ Gym pour tous
- ◊ Magasin du Bugnonet
- ◊ Nicawine
- ◊ Ô délices de Cristel
- ◊ Valident

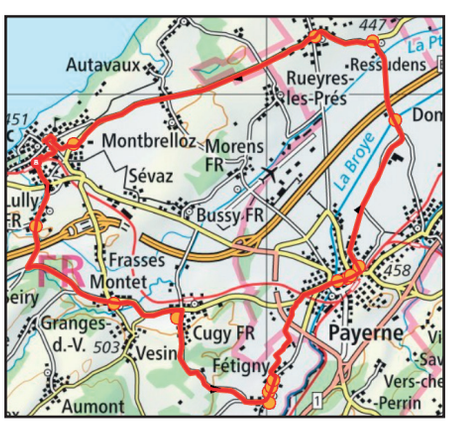

Fermeture de la route cantonale 09:00 - 17:00

Nous souhaitons la bienvenue aux 5 bébés qui ont vu le jour depuis le 21 octobre 2022:

PASQUIER Arthur, né le 21 octobre 2022
DEBONNEVILLE Catalyna, née le 13 décembre 2022
BENOIT Melina, née le 20 décembre 2022
ALMEIDA FERNANDES Kilian, né le 8 janvier 2023
BONFILS Julian, né le 9 février 2023

Félicitations aux heureux parents!

AGENDA COMMUNAL - juin à décembre 2023

23.07.2023
01.08.2023

Slow Up Broye
Fête du 1er août

BÉNICHON 2023

TOURNÉE DE BÉNICHON:
1er juillet: Lully
2 juillet: Seiry et Bollion